

Le Centre d'Etude et de Recherche sur les Matériaux ELastomères (CERMEL) est une structure dédiée à la recherche collaborative. Il est animé par les enseignants-chercheurs du Laboratoire de Mécanique et Rhéologie (LMR) de l'université de Tours. Il dispose d'un plateau scientifique et technique de 500 m² équipé d'instruments technologiques et scientifiques de pointe permettant d'analyser les réponses mécaniques et physiques/thermiques des matériaux et structures sous des sollicitations proches des conditions réelles d'utilisation. De plus, le CERMEL constitue un centre d'innovation pour les élastomères et les micro & nano-composites à matrice polymère.

Outre ses missions scientifiques venant en appui des activités élastomères du LMR, le CERMEL répond aux besoins des entreprises sous forme de prestations de service ou de collaborations de recherche. Il peut soutenir leur développement technologique, renforcer leur potentiel d'innovation et augmenter leur compétitivité.

Il a en plus une vocation pédagogique se traduisant par l'accueil de travaux pratiques, projets et stages principalement d'étudiants de Polytech Tours et est un acteur majeur dans la convention d'enseignement entre cette dernière et de l'IFOCA (Institut national de formation et d'enseignement professionnel du caoutchouc). Il est ainsi, pour les étudiants, un lieu de formation en prise directe avec le monde industriel. Le CERMEL est un membre actif du pôle de compétitivité Elastopôle qui encourage le rapprochement des acteurs industriels et scientifiques.

Les membres opérationnels du CERMEL souhaitent, à partir de 2014, s'appuyer sur un conseil scientifique et différents comités visant à l'amélioration de son fonctionnement. Cette nouvelle organisation est en accord avec les préconisations du récent audit* mandaté par l'Université de Tours et palie au désengagement partiel de Hutchinson. Dans ce cadre, il apparaît nécessaire de refondre le conseil scientifique du CERMEL tout en s'appuyant sur deux nouvelles entités vouées à l'organisation, au sens large, du CERMEL :

- **Conseil scientifique**

En préalable, la composition du conseil scientifique du CERMEL et ses prérogatives devront être examinées et validées en conseil scientifique de l'Université ainsi que par les conseils des laboratoires concernés (actuellement LMR et PCM2E). Les objectifs et le fonctionnement de ce dernier sont explicités ci-après.

Périodicité : 1 fois/an minimum

Le Conseil scientifique valide tout nouvel organigramme du CER, **valide et conseille** les orientations scientifiques et organisationnelles à long terme, **examine et valide** les programmes de recherche annuels, **établit** sur proposition et **actualise** le programme d'acquisitions et de gestion des équipements nécessaires à la plate-forme du CERMEL en fonction de l'évolution des axes et des programmes de R&D validés, **assure la cohérence des programmes de recherche**, et notamment leur pertinence par rapport aux travaux réalisés par les membres du CERMEL et des laboratoires associés au plan national et international.

Il avalise l'activité scientifique et financière.

Il valide le bilan annuel du CERMEL présenté au Comité de suivi opérationnel tous les deux ans (collectivités locales et territoriales...)

** (« A partir de ces constats, je recommande ... - que pour faire ce travail d'analyse, les membres de CERMEL, déjà sur-occupés, soient aidés par un petit comité scientifiquement, techniquement et tactiquement compétent du côté entreprises comme du côté recherche ... »)*

Fonctionnement : le Conseil désigne parmi ses membres son Président pour 3 ans ; il se réunit au moins une fois par an sur convocation de son Président, et chaque fois qu'une demande de l'un de ses membres est exprimée ; son Président définit l'ordre du jour de chacune des réunions en collaboration avec le responsable du CERMEL et des membres du conseil ; un compte rendu est établi à l'issue de toute réunion et diffusé au conseil scientifique de l'Université. Un rapport d'activité est produit. Le conseil scientifique propose le responsable du CERMEL pour une durée à déterminer et les prérogatives de ce dernier. Cette proposition est adressée au président d'université, après avis de la commission recherche de l'établissement.

Membres : 15

VP Recherche,
Valorisation (3) : VP délégué, Directeur + Ingénieur d'affaires (E.B),
Directeur LMR & Directeur PCM2E,
1 représentant Elastopôle + entreprises sur invitation
1 membre de la commission recherche du conseil académique
3 membres CERMEL (F. Lacroix, G. Berton, S. Méo),
1 Directeur de Polytech Tours ou son représentant
1 expert du domaine des élastomères

Pour Info :

- **Comité de pilotage CERMEL** :

Périodicité : 1 fois/mois au minimum

Objectifs:

Assure l'orientation scientifique et technique du centre, **prépare** le conseil scientifique du CERMEL, **gère** les relations avec les différentes entités de l'Université (Vice-présidences, conseils de laboratoires, Polytech) **s'occupe** de la stratégie du CERMEL en tachant de mettre en œuvre les préconisations du conseil scientifique du CERMEL

Membres : 3/4

Enseignants-Chercheurs OP CERMEL, 1 Membre du service Valorisation (sur invitation)

- **Comité de suivi CERMEL** :

Périodicité : 1 toutes les semaines

Objectifs :

Gère les problèmes du quotidien pour un fonctionnement optimal – retour au conseil scientifique du CERMEL et comité Pilotage, diffusion de l'information

Membres : 4/5

Les membres opérationnels du CERMEL